

## Recherches sociographiques



### Propos du lecteur

Nicole Gagnon

---

Volume 22, numéro 1, 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055927ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055927ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce document

Gagnon, N. (1981). Propos du lecteur. *Recherches sociographiques*, 22(1), 145–147. <https://doi.org/10.7202/055927ar>

## PROPOS DU LECTEUR

### Mise au point de Denis Monière

J'ai décidé de rédiger cette mise au point car la teneur de la recension d'un de mes livres publiée dans cette revue <sup>1</sup> a donné lieu à une campagne de dénigrement anonyme qui semble inspirée beaucoup plus par des motifs politiques qu'académiques. Je voudrais aussi apporter quelques précisions afin de mettre en relief le caractère outrancier de la critique qui m'a été faite.

Je suis bien conscient de mes limites et je n'ai jamais prétendu que mon livre était parfait ou encore soit un modèle pédagogique. Il a de nombreux défauts mais qui sont peut-être les défauts de ses qualités, celles-ci ayant été passées sous silence par la recension ce qui la rend excessive. Je n'ai jamais prétendu non plus faire œuvre d'historien. J'ai tout simplement voulu rendre accessible à un large public les travaux des spécialistes en sciences sociales en ayant un souci de clarté et de concision. Il n'y avait alors aucune synthèse disponible et je croyais nécessaire de diffuser les connaissances acquises. J'estime que cela fait partie de nos responsabilités académiques. La réception faite à l'ouvrage témoigne du vide et du besoin qu'il comblait. Peut-être est-ce pour cela qu'il agace et aussi parce qu'il suppose une approche globale, décloisonnée.

Cette recension revêt un caractère excessif car elle met en cause tout le livre sans examiner la logique de la démonstration. Lorsqu'il y a des commentaires sur le contenu ils sont faits de façon lapidaire en sortant quelques phrases de leur contexte. La démarche est pernicieuse car elle discrédite à partir d'un point de vue partiel. On évacue mes objectifs, on ne rend pas compte de l'argumentation ou de l'interprétation que je propose du développement des idéologies, ce qui a pour effet de minimiser mon apport personnel. On passe ainsi mes thèses sous silence pour mettre en cause certains aspects de ma méthodologie en estimant que j'aurais dû aborder mon sujet par un travail d'archives, « m'astreindre à de longs travaux d'érudition et de fastidieuses recherches empiriques » au lieu de m'inspirer des connaissances accumulées par les recherches en sciences sociales. Mais alors à quoi bon faire des monographies si elles ne peuvent pas servir à étayer une réflexion globale ?

Il est évident que ce livre repose sur des compromis discutables sur le plan de la méthodologie et qui sont inhérents à la nature du projet. On ne peut pas essayer de dégager une vision d'ensemble de notre évolution collective des origines à nos jours en intégrant dans un format raisonnable les dimensions économiques, sociales, politiques et idéologiques sans prendre des raccourcis. J'ai défini clairement mon projet : rendre accessible d'une façon synthétique les travaux de recherche sur le Québec. « Notre apport personnel a consisté à relire la littérature sociologique, à en tirer les informations qui nous semblaient pertinentes, à organiser cette matière et à l'occasion à soulever des hypothèses exploratoires ou à souligner certaines contradictions » (p. 10). La recension fait l'économie de cette perspective pour mieux grossir certaines lacunes.

Contrairement à ce qu'affirme la recension, mon corpus ne s'est pas limité à la bibliographie (sélective) présentée à la fin du livre. J'ai réalisé avec A. Vachet une bibliographie de plus de 1 000

---

1. R.S., XXI, 1-2, 1980: 193-198. (N.d.l.r.)

titres concernant les idéologies au Québec (qui est disponible à la Bibliothèque nationale) où j'ai puisé mes sources. Je me suis donc appuyé principalement sur des sources secondes car je ne vois pas pourquoi toutes ces recherches devraient être continuellement recommencées. Je ne cache pas ma préférence pour le travail de réflexion au niveau de la globalité ce qui ne m'empêche pas de me frotter à la recherche monographique et au travail d'archives. J'ai donc aussi utilisé mes propres travaux empiriques sur l'évolution de la pensée politique et sociale dans l'après Seconde Guerre mondiale. J'ai enfin utilisé des documents officiels lorsque cela s'imposait. J'ai cherché dans la mesure du possible à utiliser une pluralité de sources pour les divers thèmes ou époques abordées afin de disposer d'un ensemble systématique d'informations. À partir de ces éléments j'ai essayé de dégager une signification de notre expérience collective. Nous faisons tous de la courtpointe. C'est l'assemblage et le résultat d'ensemble qui fait la création.

Malheureusement l'essentiel de la critique ne porte pas sur le fond mais sur la procédure de citation. L'auteur met en cause ma façon de citer et me reproche d'avoir fait des emprunts non déclarés. Cette accusation est abusive.

Que des expressions percutantes se retrouvent dans mon texte et proviennent d'autres auteurs est tout à fait normal. Cela participe de l'assimilation et de la circulation des idées. Ces formules donnaient du relief. Elles fixaient le sens mais n'ajoutaient rien à l'argumentation ou au développement. Le texte pouvait s'en passer. S'il fallait chaque fois qu'on utilise une expression heureuse en donner la source on ne pourrait tenir aucun discours suivi. Nous empruntons tous des concepts ou des formules que nous n'avons pas inventés. L'auteur charge aussi à outrance lorsqu'il soutient que je fais l'emprunt non déclaré d'une citation de Charles Gill (p.230). Il y a abus car mon texte est très explicite. Il se lit comme suit : « Ce sentiment est bien exprimé par Charles Gill lorsqu'il décrit en mai 1911 la rue Saint-Laurent », puis suit la citation avec le renvoi à *Idéologies au Canada français*, p. 3.

On peut trouver quelques passages qui sont des condensés où je reprends des informations en les combinant à d'autres éléments. Ces condensés restent plus ou moins près du texte selon les cas, mais ils ne reproduisent pas intégralement le texte d'origine même si des bouts de phrases s'y retrouvent. Il est d'ailleurs paradoxal de me reprocher en même temps de copier et de m'éloigner de la pensée de l'auteur.

Il est évident que dans ce genre de travail j'étais dépendant de mes sources et qu'il me fallait trouver un moyen de les présenter tout en maintenant la concision, l'homogénéité et la clarté de l'exposé. Je voulais à la fois synthétiser et identifier la provenance des éléments. La solution que j'ai adoptée peut prêter le flanc à la critique. Elle consistait à choisir un passage significatif et à y renvoyer le lecteur pour qu'il puisse sans difficulté retracer le texte d'origine. On pourrait donc s'amuser à comptabiliser les erreurs de façon pusillanime. Mais en aucun cas, on ne peut me reprocher d'avoir voulu dissimuler mes emprunts. Au contraire, on peut observer tout aussi minutieusement que j'ai scrupuleusement indiqué pour chaque thème traité le ou les textes qui m'avaient inspiré afin que le lecteur puisse retrouver les sources s'il voulait approfondir ses connaissances. À preuve d'ailleurs, jamais cette compilation d'erreurs n'aurait pu être faite par Mme Gagnon si je n'avais pas bel et bien identifié mes sources. N'est-ce pas l'essentiel?

Ma conscience professionnelle et ma bonne foi ne peuvent être mises en doute, même si la procédure est imparfaite et peut appeler quelques réserves, comme mon introduction en avait averti le lecteur. L'originalité de mon travail réside dans la structuration des connaissances accumulées sur le Québec.

### Commentaire

Les problèmes de carrière de Denis Monière ne me concernent ni ne m'intéressent. Je me sens par contre éminemment concernée par les mœurs intellectuelles et l'instinct critique de la collectivité académique dont je fais partie. Il sera peut-être utile alors que je lui redise en clair — au risque cette fois de manquer de nuances et d'enfreindre les normes de la courtoisie : le roi est nu et je me sens d'autant plus à l'aise pour le dire qu'il a triché. En termes plus précis :

- le livre publié sous la signature de Denis Monière et intitulé *Le développement des idéologies au Québec* m'est apparu comme un montage de phrases sur un vide de savoir et une absence de pensée ;
- je considère avoir montré que plusieurs des phrases qui figurent dans ce livre ont été empruntées à divers auteurs et reproduites sans guillemets ;
- selon l'éthique intellectuelle à laquelle je souscris, ce procédé de fabrication de texte est inacceptable.

Je persiste par ailleurs à croire que la meilleure méthode pour écrire un texte valable est encore :

1. d'avoir étudié suffisamment une question pour la connaître ;
2. d'avoir réfléchi suffisamment sur cette question pour avoir quelque chose à en dire ;
3. d'avoir travaillé suffisamment sur ces idées pour qu'elles prennent cohérence et se forment des moyens d'expression.

Nicole GAGNON

*Département de sociologie,  
Université Laval.*